

# comptes rendus

**Bibliographie du Québec, 1821-1967. Notices établies par le Bureau de la bibliographie rétrospective, Bibliothèque nationale du Québec. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980 — T. 1 (en 2 volumes)**

La Bibliothèque nationale du Québec (B.n.Q.) vient de publier le premier tome de sa bibliographie rétrospective. On prévoit qu'une fois complétée, cette compilation monumentale répertoriera en 100 tomes ou fascicules quelque 150 000 monographies du secteur privé publiées au Québec entre 1821 et 1967. Les publications en série, publications gouvernementales, cartes et partitions en sont exclues ; elles feront l'objet d'autres répertoires.

La publication d'une bibliographie d'une telle envergure est un travail de longue haleine. L'équipe de la « rétrospective » fut formée il y a dix ans et son labeur ardu s'étendra sans doute encore sur plusieurs années ! Tous les ouvrages sont examinés et décrits minutieusement (« le livre en main ») et vérifiés dans les répertoires bibliographiques pertinents. Les premiers tomes ne contiendront que des notices établies à partir des exemplaires de la B.n.Q., mais plus tard des recherches bibliographiques seront entreprises dans les collections d'autres bibliothèques.

Le répertoire, une fois complété, constituera un outil de première importance pour les chercheurs et les bibliothécaires et servira de base aux études d'histoire culturelle, sociale et économique du Québec ainsi qu'à celles portant sur l'histoire de l'imprimerie, de l'édition et du commerce du livre. Comme on a l'intention d'inclure, pour chaque ouvrage répertorié, toutes les éditions, impressions, émissions, etc., la *Bibliographie* fournira aussi des éléments indispensables pour l'histoire littéraire et pour des études poussées de bibliographie matérielle.

Le premier tome est divisé en deux volumes : un volume de notices et un volume d'index. Le volume de notices contient les notices principales, classées selon l'ordre méthodique de la classification de la Library of Congress. La description des ouvrages est basée sur les *Règles de catalogage anglo-américaines* (1973) et les normes de l'ISBD (M). Les notices incluent l'auteur, le titre, l'adresse bibliographique et, s'ils sont connus, le nom de l'imprimeur et le lieu d'impression. Des notes assez

détaillées donnent, entre autres, des indications sur les éditions antérieures, la reliure, le tirage et le prix au moment de la publication lorsque ces chiffres sont disponibles. Le contenu est noté s'il y a lieu, surtout pour les ouvrages en plusieurs volumes ; les sources bibliographiques sont indiquées ; tous les volumes répertoriés sont numérotés consécutivement.

Le second volume comprend six index : 1. Index des auteurs et des titres (titre propre, titre courant, titre de la couverture, etc.). Cet index inclut tous les noms de personnes associées à la publication des ouvrages décrits : co-auteurs, rédacteurs, traducteurs, compilateurs, illustrateurs, même préfaciers. On y trouve les renvois des pseudonymes aux noms des auteurs. Il y a aussi une liste par titres de collections. 2. Index des éditeurs. 3. Index des imprimeurs. 4. Index chronologique par date de publication. 5. Index par lieu d'édition. 6. Index onomastique des sujets : noms propres, collectivités et noms géographiques considérés comme sujets. Les notices des index sont classées par ordre alphabétique sous les vedettes et donnent l'auteur, le titre et le numéro d'ordre de chaque ouvrage. Ces index, très développés, représentent un élément important de la *Bibliographie*. Ils ne seront malheureusement refondus qu'à tous les dix volumes.

Quelques petites anomalies se sont glissées au fil des pages : sans doute est-ce en anticipant la publication d'autres fascicules de la *Bibliographie* que l'on a inclus dans l'index des auteurs des pseudonymes se rapportant à des ouvrages qui ne figurent pas dans le premier volume. Citons : « Swann voir Sylvestre, Guy » ; « Orlier, Blaise voir Sylvestre, Guy ». Cependant, le seul ouvrage de M. Sylvestre qui soit répertorié dans le tome 1 est *Les structures du Canada français* dont il est nommé le rédacteur. On peut aussi se demander pourquoi les renvois à partir des pseudonymes se trouvent aussi dans l'index onomastique. Dans quelques cas, ces renvois ne paraissent pas dans l'index des auteurs, comme par exemple : « Felix voir Premio-Réal, José » et « Fieldat voir Premio-Réal, José. » De plus, est-il indispensable d'énumérer dans l'index onomastique tous les atlas et manuels de géographie générale sous les noms des continents ! Il suffirait de noter les lieux du continent américain. On s'attend aussi à trouver dans l'index